

COMPTE-RENDU DE REUNION
Comité technique « Charte Forestière de Territoire »
Objet de la réunion : Point d'avancement de la mise en œuvre du plan d'actions CFT
Date et lieu de la réunion : Vendredi 11 septembre 2020 dans les locaux du Pays
Rédaction du compte-rendu : Mathilde GUITTET (Pays Pyrénées-Méditerranée)
Diffusion du compte-rendu : Ensemble des membres du comité technique de la CFT
Pièce jointe au compte-rendu : Support de présentation et tableaux de synthèse

Présents à la réunion

DEMANGEAT Pierre	Office National des Forêts
BOUTELOUP Romain	Conservatoire d'Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon
DUSART Marie	Syndicat des Propriétaires Forestiers des Pyrénées-Orientales
GUITTET Mathilde	Pays Pyrénées-Méditerranée
MARITON Bruno	Centre Régional de la Propriété Forestière
LOUVET Jérôme	Expert forestier AEF
NEUBAUER Philippe	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
SOULAT Olivier	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
GAULT Anaïs	Association Initiation à la Forêt
PEYRE Serge	Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
PIAZZETTA Renaud	Institut Méditerranéen du Liège
CAYROL Géraldine	Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibérés
LE GALLOU Aude	Communauté de communes du Vallespir
PARAYRE Didier	Communauté de communes du Haut Vallespir
PONT Samuel	Collectivités Forestières Occitanie
ZABALA Grégory	Bois énergie 66

Excusés à la réunion

TOULLEC Gildas	Conseil Régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée
CHABANNON Aurélien	Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement du Tech-Albères
HUBAUT Aurélie	Direction Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
GARRIGUE Joseph	Réserve Naturelle Nationale de la forêt de la Massane
RIBO Cécile	Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibérés
GAULTIER Pascal	Réserve Naturelle Nationale de Prats-de-Mollo
CASADESSUS Thierry	Chambre de Commerce et d'Industrie
GAUNET Aurélien	Groupe Ornithologique du Roussillon
LECOMTE Benoit	Centre National de la Propriété Forestière Pyrénées-Orientales
REVERBEL Thierry	Alliance Forêt Bois
ROUQUETTE Anne	Chambre d'Agriculture du Roussillon
	Agence Départementale du Tourisme des Pyrénées-Orientales

A noter que le présent compte-rendu a pour but de retracer les principaux échanges de la réunion, en complémentarité avec le diaporama et les tableaux d'avancement du plan d'actions.

oooooOooooOooooo

Mathilde GUITTET, animatrice de la CFT Pyrénées-Méditerranée, introduit le comité technique « Charte Forestière de Territoire » en remerciant les participants et en énonçant l'ordre du jour :

- Etat d'avancement du programme d'actions de la Charte Forestière
- Echanges sur les actualités et les difficultés actuelles
- Discussion autour de l'organisation d'une manifestation JIF 2021
- Questions diverses le cas échéant

1. Point d'avancement du programme d'actions de la Charte Forestière de Territoire

Mathilde GUITTET présente l'état d'avancement quantitatif du programme d'actions de la Charte Forestière de Territoire. Ainsi, ce dernier se compose maintenant de 147 actions pour un taux de réalisation de 73 % avec 108 actions terminées ou actuellement en cours (cf. tableau ci-dessous). A noter que ce sont 47 maîtres d'ouvrage différents, publics et privés, qui portent ces projets.

		Enjeu A	Enjeu B	Enjeu C	Enjeu D	Total
PA CFT INITIAL 2016	Nombre total d'actions	23	25	35	16	99
	Nombre maîtres d'ouvrage	14	13	19	15	39
PA CFT ACTUEL 2020	Nombre total d'actions	43	36	49	19	147
	dont ajout / ajournement	+20 / -0	+12 / -1	+16 / -2	+5 / -2	+53 / -5
	Nombre maîtres d'ouvrage	15	29	29	14	61
Point PA CFT 31/01 2020	Nombre actions terminées	21	12	20	7	60
	Nombre actions en cours	17	11	12	8	48
	Nombre maîtres d'ouvrage	12	23	22	11	47
	Etat de réalisation en %	88 %	64 %	65 %	79 %	73 %

Ensuite, un point d'avancement sur les projets en cours et à venir de la Charte Forestière de Territoire est réalisé (cf. diapo 4 à 7). Chaque participant est invité à préciser, compléter et/ou amender les éléments présentés si besoin (cf. tableaux d'avancement du plan d'actions joints au compte-rendu).

Echanges au sein du comité technique

Concernant les journées de formation à destination des nouveaux élus organisées à l'automne par les Collectivités Forestières sur les territoires, Bruno MARITON (Centre Régional de la Propriété Forestière) s'interroge sur l'absence d'intervenant représentant la forêt privée. Samuel PONT (Collectivités Forestières Occitanie) indique que ce sont des formations très larges, où de nombreux sujets sont traités de manière synthétique, pour apporter des premières pistes de réflexion aux élus en tant qu'aménageurs du territoire. Un panorama rapide de la forêt et de la filière sera réalisé, ainsi que la liste des différents acteurs clés sans pour autant qu'ils soient possibles que chacun intervienne.

Dans le courant de l'année 2020, l'Etat a sollicité une vingtaine de propriétaires qui devaient renouveler leurs Plans Simples de Gestion et qui avaient par ailleurs bénéficié d'aides pour leur propriété forestière. De nombreux contacts ont été pris et des PSG sont actuellement en cours de réalisation (en interne ou en externe) dont quelques-uns déposés auprès du CRPF pour agrément.

Au-delà du retour d'expérience français pour adapter l'outil d'indice de biodiversité potentielle en catalogne sud, le projet BIORGEST a pour objectif côté français de réaliser des chantiers pilotes en appliquant sur 4 placettes (dont trois sur le territoire du Pays) une sylviculture « classique » d'une part, et une sylviculture prenant en compte l'IBP d'autre part. Une analyse comparative sera réalisée en 2021 et les résultats valorisés par une journée de démonstration et lors d'un séminaire.

Jérôme LOUVET (expert forestier AEF) précise que le projet porté en partenariat avec Branash SARL a vocation à automatiser les relevés dendrométriques en forêt à l'aide d'un LIDAR terrestre. Ce serait une révolution permettant à un opérateur de couvrir davantage de surface en moins de temps. Un nouveau dossier de financement a été déposé pour développer les outils.

Bruno MARITON souligne l'intérêt du label bas-carbone qui apporte des financements pour mener des actions sylvicoles favorisant le stockage carbone en forêt. Il serait intéressant de faire connaître ces dispositifs, en organisant une journée de communication par exemple.

Pierre DEMANGEAT (Office National des Forêts) indique que si initialement, le traitement irrégulier devait seulement faire l'objet d'une expérimentation en forêt domaniale du Vallespir, l'établissement du nouvel aménagement a conduit à choisir ce mode de traitement sylvicole sur l'ensemble du massif forestier.

Géraldine CAYROL (Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris) précise que les premières plantations de suberaies sur terrain communal enrichi sont prévues à Laroque des Albères cet hiver. Des échanges sont en cours avec Saint-André et Sorède. Les plantations sont financées dans le cadre du programme de collecte et de recyclage des bouchons.

Concernant l'amélioration de la desserte forestière sur le secteur de Céret, les travaux portés par la commune vont être réalisés prochainement (hiver 2020 / printemps 2021). Serge PEYRE (Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales) va se renseigner sur la partie portée par le Département.

Des échanges s'ouvrent sur le projet de desserte de Maureillas. Après plusieurs rencontres en salle et sur le terrain avec la DDTM et l'ONF, la nouvelle équipe municipale a décidé de ne pas réaliser la piste alors que les subventions avaient été accordées en 2018. Plusieurs raisons sont en cause, et notamment une problématique de trésorerie, la priorisation des projets communaux, un doute sur le retour sur investissement et une réticence d'une partie de la population. Bruno MARITON indique que le CRPF regrette que le propriétaire privé concerné par la piste n'ait pas été associé aux discussions ni informé de cette décision.

Sur Serralongue, en complément des travaux en cours sur le domaine privé de Falgos, une concertation est à mener avec la commune pour améliorer la partie communale desservant le domaine, cette dernière ayant été abîmée par la tempête Gloria.

Bruno MARITON cite également une piste de Coustouges - où il y a actuellement des exploitations chez différents propriétaires - qui subit régulièrement des dégradations (pente en long). Une concertation serait aussi à organiser dans ce secteur pour échanger sur cette problématique.

Enfin, une discussion s'ouvre sur les possibilités de financements pour la résorption de points noirs en lien avec la problématique du pont de la Quère, les ouvrages étant a priori non éligibles. Pour autant le texte du dispositif FEADER laisse une ouverture en parlant de « ponceau » et de « virage serré ». Philippe NEUBAUER (Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales) se propose d'analyser plus finement ce point.

Didier PARAYRE (Communauté de Communes du Haut Vallespir) confirme que le projet de réseau de chaleur sur Prats-de-Mollo est engagé avec le recrutement en cours d'un maître d'œuvre

suite à l'étude de faisabilité. Toutefois, la rentabilité d'un tel projet reste fragile de par le nombre de bâtiments plus ou moins éloignés raccordés à une même chaufferie.

Complément apporté par Grégory ZABALA (Bois énergie 66) a posteriori : Il est précisé que le projet de réseau de chaleur au bois ne génère pas d'économie pour la Communauté de Communes qui est le maître d'ouvrage et qui se doit de présenter un bilan de fonctionnement annuel qui soit à l'équilibre (dépenses liées à l'investissement à la production d'énergie = recettes liées à la vente de chaleur). En effet, ce sont les usagers qui sont raccordés et qui utilisent des énergies fossiles coûteuses actuellement qui vont réaliser des économies. L'objectif de la Communauté de Communes est de faire bénéficier aux usagers d'une énergie renouvelable, locale et moins onéreuse. De plus, le taux de subventions pris en compte dans l'étude de faisabilité n'est pas celui qui pourrait s'appliquer, il pourrait être supérieur sous réserve de validation de la part des partenaires financeurs.

Concernant les plateformes de stockage du Haut Vallespir, il n'est pas prévu à ce jour de créer un nouveau bâtiment mais plutôt d'optimiser l'existant malgré des problématiques d'humidité (cf. étude de structuration réalisée par Faig Bé).

Dans le cadre du projet Quality Pinea, Bruno MARITON précise que la filière pignon n'est pas structurée en France (contrairement à l'Espagne) et qu'il y a une vraie problématique de vol. L'objectif est donc de mettre en place des contrats de vente avec un cahier des charges type. En complément, quatre placettes sont mises en place (dont une sur le territoire du pays) pour tester une sylviculture adaptée à la production de bois et de cônes. Une plantation greffée expérimentale est également prévue en avril 2021 (report dû à la covid 19) sur un site à Montauriol.

Concernant la route du liège, Aude LE GALLOU (Communauté de Communes du Vallespir) indique qu'une réunion a eu lieu début septembre entre les trois communes concernées pour échanger sur le projet. Toutes souhaitent poursuivre le projet mais il reste une inconnue sur le portage, la communauté de communes pouvant apporter un accompagnement technique et un appui à la recherche de subvention et l'office du tourisme sur la promotion.

2. Echanges sur les actualités et les difficultés actuelles

Mathilde GUITTET aborde quelques actualités en lien avec des appels à projets ou dispositifs actuellement en cours (cf. diapo 9). Serge PEYRE complète en donnant des précisions sur le futur appels à projets bois construction qui va être lancé à l'automne par le Département.

En termes de difficultés, Bruno MARITON indique que les entreprises d'exploitation ont pu continuer à travailler malgré la covid 19 mais que les dégâts engendrés par la tempête Gloria freine les possibilités de transport. Les marchés sont présents mais les parcelles inaccessibles.

Concernant la filière bois énergie, il ressort toujours un manque de plateforme de stockage entre les massifs et la plaine. Bruno MARITON précise qu'un professionnel est intéressé pour développer son activité et recherche un site pour stocker du bois rond et de la plaquette. Une rencontre étant prévue l'après-midi même pour mieux cerner ses besoins, Mathilde GUITTET en fera la synthèse et la diffusera aux communautés de communes concernées.

En complément, une recherche de chantiers accessibles pour produire du bois énergie est menée. La gestion des peuplements résineux en bord de pistes DFCI pour être une piste gagnant-gagnant (opération sylvicole couplée à la Défense des Forêts Contre les Incendies). A noter qu'un nouvel opérateur extérieur souhaite développer son activité de bois énergie sur le département.

Philippe NEUBAUER souligne l'inédit du dispositif d'aide mis en place à la suite de Gloria par la DDTM, la Région Occitanie, le CD66 et les partenaires de gestion des incendies, permettant un taux d'aide de 100 % et un assouplissement des procédures (notamment de marchés publics) pour répondre en urgence aux besoins.

Un bilan des mesures FEADER du programme 2014/2020 va être très prochainement réalisé par la Région. Les réflexions sont en cours pour la nouvelle programmation européenne, et il est important de faire remonter les besoins. Bruno MARITON propose des aides à la sylviculture (dépressage, balivage, etc.) pour inciter les propriétaires à gérer leur patrimoine forestier.

3. Discussion autour de l'organisation d'une manifestation JIF 2021

Mathilde GUITTET annonce qu'il est prévu - en accord avec l'association « Initiation en Forêt » en tant que co-organisateur - d'organiser une nouvelle manifestation grand public à l'occasion de la Journée Internationale des Forêts en mars 2021. Et ce avec l'appui de l'ensemble des partenaires pour proposer des activités variées à différents types de publics.

Pour fêter les 20 ans des Chartes Forestières de Territoire, il est proposé de faire évoluer l'évènement autant au niveau spatial (ne plus se limiter à une seule commune mais élargir au périmètre du Pays) qu'au niveau temporel (en ouvrant sur une semaine complète du 15 au 21 mars).

Echanges au sein du comité technique

La proposition est validée dans les grandes lignes par les participants, avec comme point de vigilance le fait que d'autres manifestations de ce type vont être organisées sur d'autres territoires (à minima sur la vallée de l'Agly). Une sollicitation et une ou plusieurs réunion(s) spécifiques seront organisées prochainement pour travailler sur un préprogramme.

4. Questions diverses le cas échéant

En question diverse, Bruno MARITON demande si un comité de pilotage avec les élus est prévu prochainement. Mathilde GUITTET indique qu'il est encore difficile de mobiliser les élus sur ce type de réunions pour l'instant, pleinement occupés à prendre leurs fonctions - ce qui est confirmé par les communautés de communes présentes. Toutefois, une sollicitation est en cours pour obtenir les référents par commune et communauté de communes et une première journée de formation est prévue à la mi-octobre pour leur apporter des premiers éléments sur la Charte Forestière.

Jérôme LOUVET invite les partenaires à être prêts lors du lancement effectif du plan de relance qui prévoit 200 millions d'euros d'investissement pour la filière forêt-bois à l'échelle nationale.

Serge PEYRE fait le point sur le Schéma d'Accès à la Ressource Forestière (SARF) en indiquant qu'un cahier des charges est en cours de rédaction pour lancer une action en 2021 visant à étudier les enjeux technico-économiques de desserte en adéquation avec la ressource.

Pour conclure ce comité technique « Charte Forestière de Territoire », Mathilde GUITTET remercie l'ensemble des participants pour leur participation et précise qu'un compte-rendu de la réunion leur sera envoyé prochainement pour relecture.

-oooOoooo-

**Compte-rendu validé par l'ensemble
des membres du comité technique**